



## Réservé aux associations scéniques

**Rappel : Le responsable de l'association organisatrice complète la fiche et la retourne à l'accueil de la mairie, au minimum 30 jours avant la date programmée de la manifestation.**

## Organisme

Nom de l'organisme

Adresse de l'organisme (obligatoire):

E-mail de l'organisme

Nom et prénom du président de l'association

## Demandeur

Civilité (obligatoire)

Madame  Monsieur

Prénom(s)

Nom

Fonction

Téléphone (obligatoire):

courriel (obligatoire):

ÉTAPE SUIVANTE



**VILLE DE SCEAUX**

122 RUE HOUDAN  
92330 SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

**LETTRE D'INFORMATION**

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

**HORAIRES D'OUVERTURE** : Lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h. Samedi : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté de 9h à 12h.

RÉALISATION

**STRATIS**